



LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire 09-160720

Budget Principal de la Ville / Approbation du compte administratif 2019

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **10 JUILLET 2020** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de **présent(s)** est de : **28**

Absent (s) : 00

Procuration (s) : 01

Total des votes : 28

Secrétaire de séance : Victorien JUSTINE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

LE MAIRE,

Johnny PAYET



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU SEIZE JUILLET

DEUX MILLE VINGT

L'an deux mille vingt le **SEIZE JUILLET** à **DIX SEPT HEURES** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire - Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe - Jean Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint - Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe - Joan DORO 4^{ème} adjoint - Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe - Jean Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint - Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe - François FRUTEAU DE LACLOS 8^{ème} adjoint - Sonia ALBUFFY conseillère municipale - Frédéric AZOR conseiller municipal - Micheline CLAIN conseillère municipale - Erick BOYER conseiller municipal - Sabrina HOARAU conseillère municipale - Alain RIVIERE conseiller municipal - Lucay CHEVALIER conseiller municipal - Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale - Mickaël PAYET conseiller municipal - Elisabeth BAGNY conseillère municipale - Victorien JUSTINE conseiller municipal - Sophie ARZAL conseillère municipale - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale - Yamick BOYER conseiller municipal - Sylvie LEGER conseillère municipale - Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Jean-Yves VACHER conseiller municipal

ABSENT(S) : Néant

PROCURATION(S) : Sandra GRONDIN
conseillère municipale à Jean-Claude DAMOUR

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20200716-DCM09-160720-
DE
Date de télétransmission : 30/07/2020
Date de réception préfecture : 30/07/2020

1. Présentation générale et contexte

Il est soumis à l'approbation du conseil municipal le compte administratif 2019. Lors de la séance pendant laquelle le compte administratif de la commune est débattu, le conseil municipal élit un président de séance. Le Maire participe à la discussion mais doit se retirer au moment du vote.

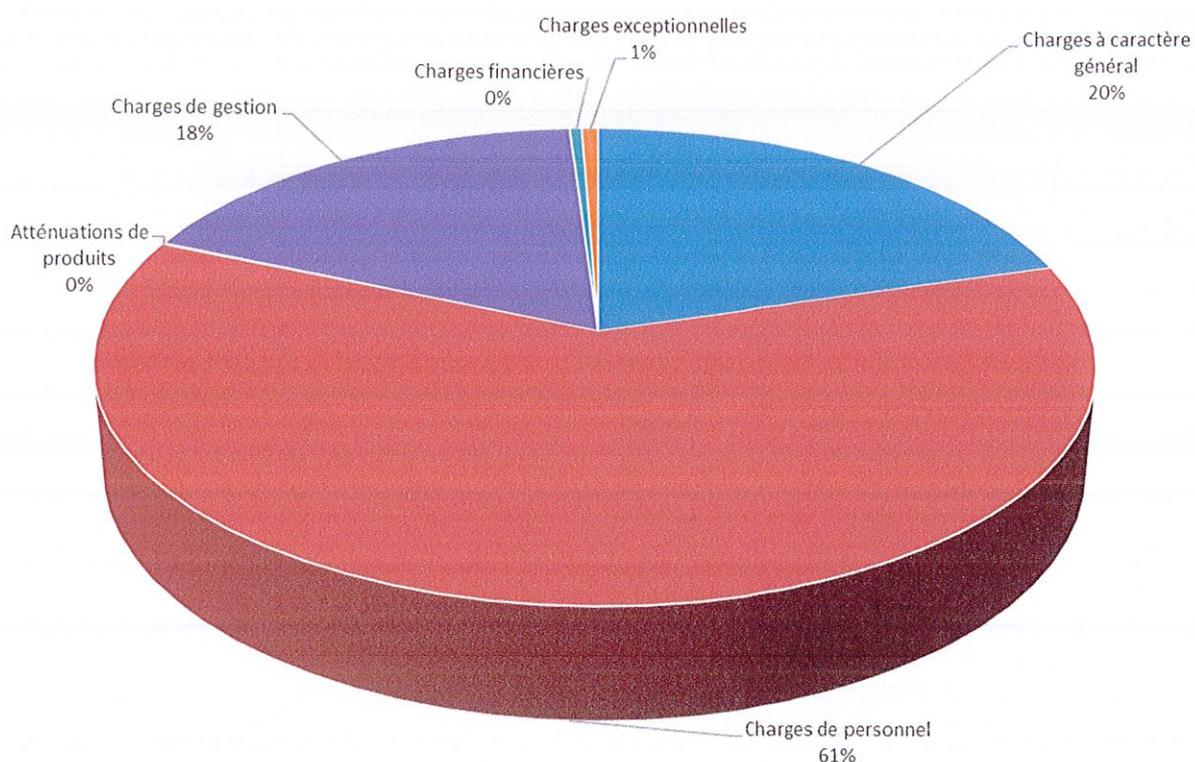
Le compte administratif constitue le bilan financier de l'ordonnateur. Il retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées au cours de l'année 2019, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser), et permet ainsi de déterminer le résultat de l'exercice. L'excédent net global du budget principal avec les restes à réaliser de la section d'investissement pour l'exercice 2019 s'élève à 332 843,65 € calculé comme suit :

Libellé	Dépenses		Recettes		Résultat
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	
Section de fonctionnement	12 179 818,13	11 005 715,67	12 179 818,13	12 037 819,04	1 032 103,37
Taux de réalisation		90,36%		98,83%	
Section d'investissement	12 571 734,80	9 325 256,44	12 571 734,80	7 667 323,92	-1 657 932,52
Taux de réalisation		74,18%		60,99%	
Totaux	24 751 552,93	20 330 972,11	24 751 552,93	19 705 142,96	-625 829,15
Restes à réaliser de la section investissement		2 013 354,59		2 972 027,39	958 672,80
				Solde global	332 843,65

Informations financières -les principaux ratios M14 retraités (Direction Générale Finances Publiques - DGFIP) Population INSEE en 2019 Plaine des Palmistes = 6 454 habitants

	Valeurs communales	Département (données 2018)	Moyenne nationale 2017 strate (5000-10 000 hab) données 2018
Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 606,36 €	1 593,00 €	1 029 €
Produit des impositions directes/population	311,95 €	281,00 €	489 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 721,36 €	1 675,00 €	1 171 €
Dépenses d'équipement brut/population	1 091,56 €	880,00 €	321 €
Encours de dette/population	690,49 €	871,00 €	838 €
DGF/population	134,33 €	181,00 €	151 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionneme	60,88%	66,13%	56,55%

Structure des dépenses réelles de fonctionnement 2019

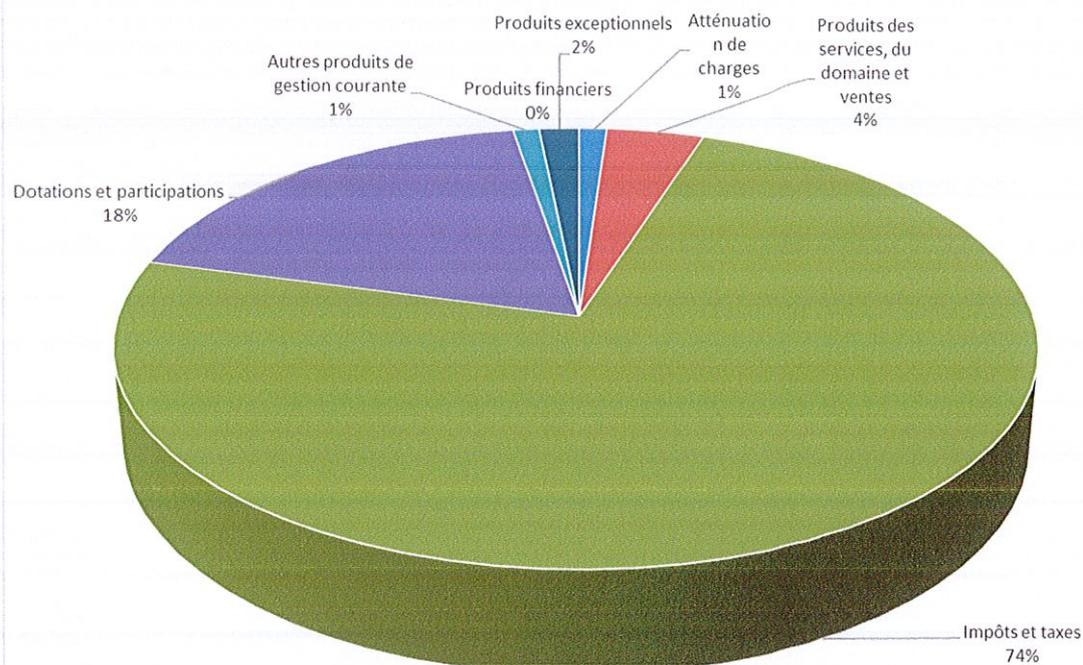


Détail des recettes de fonctionnement :

- ↪ L'octroi de mer reste la recette la plus importante avec un montant de 4 963 190,50 € et représente 44,67 % des recettes réelles de fonctionnement.
- ↪ La dotation globale de fonctionnement (DGF) de base s'est élevé à un montant de 866 949 € contre 846 111 € en 2018, soit une hausse de 2,46 % par rapport à l'exercice 2018.

- ↪ La dotation à l'aménagement s'est élevé en 2019 à un montant de 618 047 € contre 577 503 € en 2018.
- ↪ Les impôts directs locaux ont représenté une somme de 2 013 311 € contre 1 948 520 € en 2018 soit une hausse de 3,33 % par rapport à 2018 et pèsent plus de 18,12 % du total des recettes réelles de fonctionnement.
- ↪ La taxe sur les carburants s'est élevé à un montant de 890 940,26 € contre 966 579,88 € en 2018 (soit une baisse de 7,83 % par rapport à l'exercice 2018)
- ↪ Le revenu des services, domaines et ventes s'est élevé à 432 283,66 € contre 363 540,13 € en 2018.
- ↪ Le résultat antérieur reporté sur 2019 s'est élevé à 857 560,13 € (dans le budget 2019 réglé d'office par le Préfet) contre 1 986 130,57 € en 2018.

Structure des recettes réelles de fonctionnement 2019



II - Section d'investissement

Les dépenses de l'exercice s'élèvent en cumulé à 9 325 256,44 € et les recettes à 7 667 323,92 € comme le détaille par chapitre le tableau ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap	Libellé	CA 2019	Chap	Libellé	CA 2019
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations et fonds divers et réserves	914 565,72
16	Emprunts et dettes assimilées	378 081,34	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 123 087,98
20	Etudes	460 682,37	13	Subventions d'investissement	4 974 293,27
204	Subventions d'équipement versées		16	Emprunts et dettes assimilées	4 298,13
21	Acquisitions	1 168 628,29	23	Immobilisations en cours	12 825,17
23	Immobilisations en cours	5 415 589,34	27	Autres immobilisations financières	
26	Participations		040	Opérations d'ordre entre sections	638 253,65
27	Créances sur des particuliers	9 928,27	041	Opérations patrimoniales	
040	Opérations d'ordre entre sections	70 629,67	001	Solde d'exécution positif N-1 reporté	
041	Opérations patrimoniales				
001	Solde d'exécution négatif N-1 reporté	1 821 717,16			
TOTAL		9 325 256,44	TOTAL		7 667 323,92

Le résultat d'investissement cumulé au 31 décembre 2019 avec l'intégration en dépenses du solde d'exécution négatif reporté de 2018 s'élève ainsi à - 1 657 932,52 € (contre - 1 821 617,60 € en 2018).

Le solde des restes à réaliser de la section d'investissement s'élève globalement à 958 672,80 €. Compte tenu de ce montant positif de restes à réaliser, le solde global de la section d'investissement au 31 décembre 2019 se chiffre à un montant cumulé de - 699 259,72 €.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20200716-DCM09-160720-DE
Date de télétransmission : 30/07/2020
Date de réception préfecture : 30/07/2020

Détail des dépenses d'investissement :

↳ Les dépenses d'équipement correspondent aux études, travaux et acquisitions d'immobilisations, opérations d'ordre liées aux intégrations de frais d'études et des travaux en régie. En 2019, elles se sont élevées à un montant de 7 044 900 € (contre 5 133 250,07 € en 2018), soit une hausse de 37,24 %. Ces dépenses représentent pour l'exercice 2019 un montant de plus de 1 091,56 € par habitant à comparer à la moyenne nationale de la strate de 298 €/habitant. (Source DGFIP 2017)

↳ Les principales dépenses de la section d'investissement réalisées en 2019 sont les suivantes :

- Les études et logiciels (chapitre 20) : 460 682,37 € dont les principales opérations de déclinent dans le tableau ci-après :

Opération	Montant en €
Equipements sportifs centre-ville	6 282,37
Equipements sportifs 1er village	19 729,18
Etudes PLU	54 723,67
Réhabilitation des 2 décharges	16 857,66
Aire de manifestations	125 358,92
Etudes stratégie urbaine	30 965,98
Equipements sportifs 2ème village	40 217,35
Réhabilitation des aires de jeux	8 666,44
Aménagement cœur de ville	25 606,00
3 classes supplémentaires Ecole Zulmé Pinot	1 860,78
Aménagement sentier Cascade Biberon	4 123,00
Bouclage voiries Carron-Frémicourt	5 359,90
Jardin Urbain ACI	3 526,25
Aménagement secteur Pyramide	28 535,38
Schéma directeur des déplacements	8 995,99
Aménagement rue Dureau	1 312,85
Autres études	75 137,65
Acquisition de logiciels (compte 2051)	3 423,00
Total	460 682,37

- Les travaux (chapitre 23) : 5 415 589,34 € dont principalement :

Opération	Montant en €
Aménagement salles de classe menuiserie	19 504,87
Réhabilitation hôtel de ville	280 318,14
Insonorisation annexe rue Dureau	23 479,95
Equipements sportifs centre-ville	447 356,76
Gymnase Isabelle Bègue	1 633 911,29
Réhabilitation maisons défavorisées	69 168,42
Parking centre expression ludique	66 365,87
Travaux ligne magistrale	34 741,42
Réhabilitation sécurisation cuisine centrale	81 939,83
Aire sportive couverte	416 600,83
Centre technique municipal	906 641,14
Insonorisation salle du conseil	88 551,30
Salles funéraires	167 642,40
Voiries Romarins-Gerberas	56 636,10
Enfouissement réseaux rue Dureau	58 459,80
Toiture Mairie	194 595,09
Travaux accesibilité maison communale	53 351,55
Local à vocation économique	218 934,07
Réhabilitation CALE	9 004,11
Travaux de proximité	75 322,21
3 structures modulaires écoles	205 786,88
Voie de bouclage Verveines	82 167,73
Création de parcelles cimetière	7 706,54
Réhabilitation clôcher Eglise	20 907,95
Autres travaux	196 495,09
Total	5 415 589,34

Les acquisitions (chapitre 21) : 1 168 628,29 € dont principalement :

- Terrains : 760 260,70 €
- Véhicules : 92 604 €
- Matériel de bureau et matériel informatique : 65 820,53 €
- Mobilier : 21 475,75 €
- Chapiteaux du marché forain : 125 542,10 €
- Autres matériels : 102 925,21 €

Détail des principaux postes de recettes d'investissement :

- ↳ Les recettes d'investissement concernent essentiellement l'encaissement des subventions liées aux projets en cours pour 4 974 293,27 €
- ↳ Le FCTVA s'est élevé à 682 626,95 €
- ↳ Il est à noter qu'aucun emprunt bancaire n'a été réalisé au cours de cet exercice suite aux difficultés pour faire adopter les budgets au cours de cet exercice par le Conseil Municipal
- ↳ Le F.R.D.E (fonds régional pour le développement de l'emploi) pour un montant de 74 256,74 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20200716-DCM09-160720-DE
Date de télétransmission : 30/07/2020
Date de réception préfecture : 30/07/2020

↳ Les taxes d'aménagement s'élèvent en 2019 à 157 682,03 €

Les indicateurs financiers- soldes d'épargne

En cumulant les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement et en rajoutant le solde des restes à réaliser, il ressort que le fonds de roulement cumulé au 31 décembre 2019 (le solde global) s'établit à 332 843,65 € contre 1 836 276,38 € en 2018.

Les soldes d'épargne :

L'épargne brute qui est égale à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement retraitées, s'établit à 742 167,22 € contre 474 840 € en 2018.

L'épargne nette permet d'autofinancer les investissements futurs et est calculée à partir de l'épargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette. Elle s'établit pour 2019 à 364 085 € contre 268 405 € 2018.

Evolution de l'épargne nette depuis 2014

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<u>Epargne nette</u>	128 617	841 228	1 127 528	1 200 643	268 405	364 085

Endettement : L'encours de la dette du budget principal au 31 décembre 2019 s'élevait à 4 456 409,29 € contre 4 834 490,63 € au 31 décembre 2018. L'encours de cette dette par habitant est de 690,49 € /hab et reste inférieur à l'encours moyen national des communes de la même strate démographique (841 € /hab).

S'agissant du résultat net global consolidé analysé et pris en compte par la Chambre Régionale des Comptes (budget principal + budgets annexes), celui-ci est excédentaire de 2 037 920,65 € et s'établit comme suit :

Nature du budget	Résultats bruts	Solde des Restes à réaliser	Résultats nets
Budget principal	-625 829,15	958 672,80	332 843,65
Budget annexe de l'eau	1 580 397,43	165 339,98	1 745 737,41
Budget annexe du SPANC	-6 681,46	0,00	-6 681,46
Budget annexe Pompes Funèbres	7 218,31	0,00	7 218,31
Budget annexe du lotissement Petite Plair	-41 197,26	0,00	-41 197,26
Résultats consolidés	913 907,87	1 124 012,78	2 037 920,65

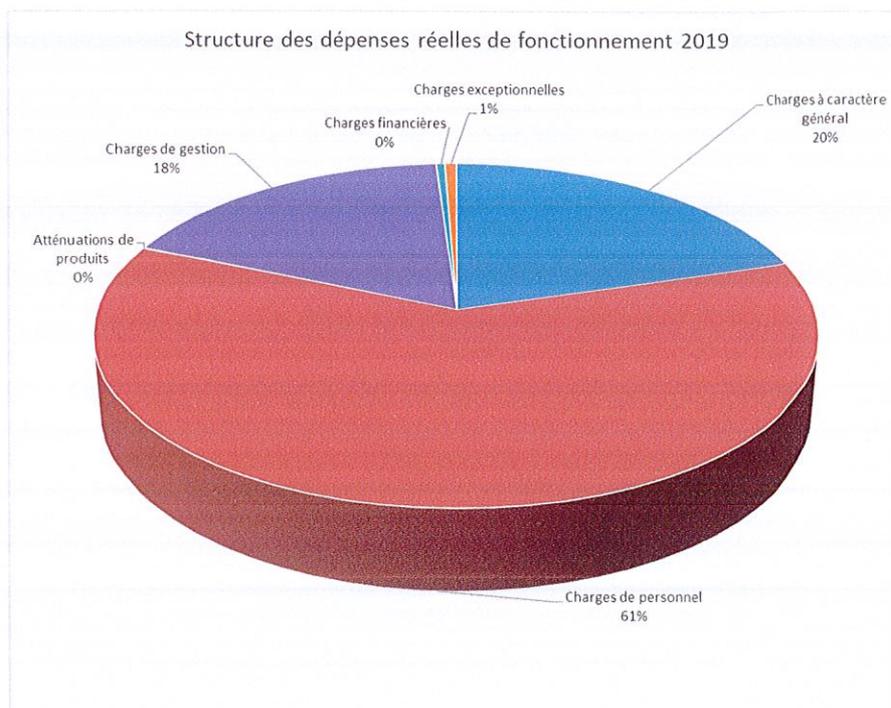
En conclusion, les caractéristiques principales se dégageant de la gestion 2019 pour le budget principal peuvent se résumer par les points suivants :

- ↳ des dépenses réelles de fonctionnement en hausse de 8,16 % par rapport à 2018
- ↳ des recettes réelles de fonctionnement 2019 en hausse de 10,43 % par rapport à 2018
- ↳ un résultat cumulé des deux sections en très forte baisse par rapport à l'exercice 2018.
- ↳ des dépenses d'équipement en sensible hausse (+37,24 %) par rapport à 2018.
- ↳ une amélioration des ratios d'épargne et notamment de l'épargne nette (le ratio le plus significatif) qui passe de 268 405 € en 2018 à 364 085 € en 2019. L'amélioration de ce ratio s'explique par la hausse plus rapide des recettes de fonctionnement par rapport aux dépenses.
- ↳ un endettement qui reste maîtrisé : le ratio d'endettement de la Commune est inférieur aux communes de même catégorie démographique du département.

Pour le vote de ce compte administratif 2019 par chapitre, il vous est demandé de vous reporter aux tableaux de synthèse par section (fonctionnement et investissement) présents dans ce rapport.

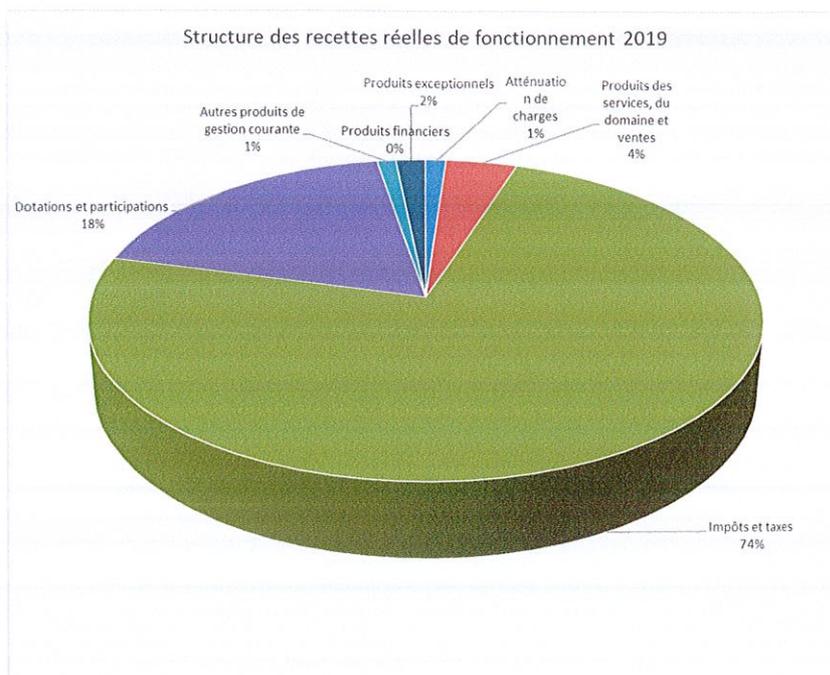
Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir délibérer et d'approuver le compte administratif 2019 du budget principal de la Ville, présenté ci-dessus au niveau du chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20200716-DCM09-160720-
DE
Date de télétransmission : 30/07/2020
Date de réception préfecture : 30/07/2020



Détail des recettes de fonctionnement :

- ↪ L'octroi de mer reste la recette la plus importante avec un montant de 4 963 190,50 € et représente 44,67 % des recettes réelles de fonctionnement.
- ↪ La dotation globale de fonctionnement (DGF) de base s'est élevé à un montant de 866 949 € contre 846 111 € en 2018, soit une hausse de 2,46 % par rapport à l'exercice 2018.
- ↪ La dotation à l'aménagement s'est élevé en 2019 à un montant de 618 047 € contre 577 503 € en 2018.
- ↪ Les impôts directs locaux ont représenté une somme de 2 013 311 € contre 1 948 520 € en 2018 soit une hausse de 3,33 % par rapport à 2018 et pèsent plus de 18,12 % du total des recettes réelles de fonctionnement.
- ↪ La taxe sur les carburants s'est élevé à un montant de 890 940,26 € contre 966 579,88 € en 2018 (soit une baisse de 7,83 % par rapport à l'exercice 2018)
- ↪ Le revenu des services, domaines et ventes s'est élevé à 432 283,66 € contre 363 540,13 € en 2018.
- ↪ Le résultat antérieur reporté sur 2019 s'est élevé à 857 560,13 € (dans le budget 2019 réglé d'office par le Préfet) contre 1 986 130,57 € en 2018.



II - Section d'investissement

Les dépenses de l'exercice s'élèvent en cumulé à 9 325 256,44 € et les recettes à 7 667 323,92 € comme le détaille par chapitre le tableau ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chap	Libellé	CA 2019	Chap	Libellé	CA 2019
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations et fonds divers et réserves	914 565,72
16	Emprunts et dettes assimilées	378 081,34	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 123 087,98
20	Etudes	460 682,37	13	Subventions d'investissement	4 974 293,27
204	Subventions d'équipement versées		16	Emprunts et dettes assimilées	4 298,13
21	Acquisitions	1 168 628,29	23	Immobilisations en cours	12 825,17
23	Immobilisations en cours	5 415 589,34	27	Autres immobilisations financières	
26	Participations		040	Opérations d'ordre entre sections	638 253,65
27	Créances sur des particuliers	9 928,27	041	Opérations patrimoniales	
040	Opérations d'ordre entre sections	70 629,67	001	Solde d'exécution positif N-1 reporté	
041	Opérations patrimoniales				
001	Solde d'exécution négatif N-1 reporté	1 821 717,16			
TOTAL		9 325 256,44	TOTAL		7 667 323,92

Le résultat d'investissement cumulé au 31 décembre 2019 avec l'intégration en dépenses du solde d'exécution négatif reporté de 2018 s'élève ainsi à - 1 657 932,52 € (contre - 1 821 617,60 € en 2018). Le solde des restes à réaliser de la section d'investissement s'élève globalement à 958 672,80 €. Compte tenu de ce montant positif de restes à réaliser, le solde global de la section d'investissement au 31 décembre 2019 se chiffre à un montant cumulé de - 699 259,72 €.

Détail des dépenses d'investissement :

- ↳ Les dépenses d'équipement correspondent aux études, travaux et acquisitions d'immobilisations, opérations d'ordre liées aux intégrations de frais d'études et des travaux en régie. En 2019, elles se sont élevées à un montant de 7 044 900 € (contre 5 133 250,07 € en 2018), soit une hausse de 37,24 %. Ces dépenses représentent pour l'exercice 2019 un montant

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20200716-DCM09-160720-DE
Date de télétransmission : 30/07/2020
Date de réception préfecture : 30/07/2020

de plus de 1 091,56 € par habitant à comparer à la moyenne nationale de la strate de 298 €/habitant. (Source DGFIP 2017)

- ↳ Les principales dépenses de la section d'investissement réalisées en 2019 sont les suivantes :
- Les études et logiciels (chapitre 20) : 460 682,37 € dont les principales opérations de déclinent dans le tableau ci-après :

Opération	Montant en €
Equipements sportifs centre-ville	6 282,37
Equipements sportifs 1er village	19 729,18
Etudes PLU	54 723,67
Réhabilitation des 2 décharges	16 857,66
Aire de manifestations	125 358,92
Etudes stratégie urbaine	30 965,98
Equipements sportifs 2ème village	40 217,35
Réhabilitation des aires de jeux	8 666,44
Aménagement cœur de ville	25 606,00
3 classes supplémentaires Ecole Zulmé Pinot	1 860,78
Aménagement sentier Cascade Biberon	4 123,00
Bouclage voiries Carron-Frémicourt	5 359,90
Jardin Urbain ACI	3 526,25
Aménagement secteur Pyramide	28 535,38
Schéma directeur des déplacements	8 995,99
Aménagement rue Dureau	1 312,85
Autres études	75 137,65
Acquisition de logiciels (compte 2051)	3 423,00
Total	460 682,37

Les travaux (chapitre 23) : 5 415 589,34 € dont principalement :

Opération	Montant en €
Aménagement salles de classe menuiserie	19 504,87
Réhabilitation hôtel de ville	280 318,14
Insonorisation annexe rue Dureau	23 479,95
Equipements sportifs centre-ville	447 356,76
Gymnase Isabelle Bègue	1 633 911,29
Réhabilitation maisons défavorisées	69 168,42
Parking centre expression ludique	66 365,87
Travaux ligne magistrale	34 741,42
Réhabilitation sécurisation cuisine centrale	81 939,83
Aire sportive couverte	416 600,83
Centre technique municipal	906 641,14
Insonorisation salle du conseil	88 551,30
Salles funéraires	167 642,40
Voiries Romarins-Gerberas	56 636,10
Enfouissement réseaux rue Dureau	58 459,80
Toiture Mairie	194 595,09
Travaux accesibilité maison communale	53 351,55
Local à vocation économique	218 934,07
Réhabilitation CALE	9 004,11
Travaux de proximité	75 322,21
3 structures modulaires écoles	205 786,88
Voie de bouclage Verveines	82 167,73
Création de parcelles cimetière	7 706,54
Réhabilitation clôcher Eglise	20 907,95
Autres travaux	196 495,09
Total	5 415 589,34

Les acquisitions (chapitre 21) : 1 168 628,29 € dont principalement :

- Terrains : 760 260,70 €
- Véhicules : 92 604 €
- Matériel de bureau et matériel informatique : 65 820,53 €
- Mobilier : 21 475,75 €
- Chapiteaux du marché forain : 125 542,10 €
- Autres matériels : 102 925,21 €

Détail des principaux postes de recettes d'investissement :

- ↳ Les recettes d'investissement concernent essentiellement l'encaissement des subventions liées aux projets en cours pour 4 974 293,27 €
- ↳ Le FCTVA s'est élevé à 682 626,95 €
- ↳ Il est à noter qu'aucun emprunt bancaire n'a été réalisé au cours de cet exercice suite aux difficultés pour faire adopter les budgets au cours de cet exercice par le Conseil Municipal
- ↳ Le F.R.D.E (fonds régional pour le développement de l'emploi) pour un montant de 74 256,74 €
- ↳ Les taxes d'aménagement s'élèvent en 2019 à 157 682,03 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20200716-DCM09-160720-
DE
Date de télétransmission : 30/07/2020
Date de réception préfecture : 30/07/2020

Les indicateurs financiers- soldes d'épargne

En cumulant les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement et en rajoutant le solde des restes à réaliser, il ressort que le fonds de roulement cumulé au 31 décembre 2019 (le solde global) s'établit à 332 843,65 € contre 1 836 276,38 € en 2018.

Les soldes d'épargne :

L'épargne brute qui est égale à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement retraitées, s'établit à 742 167,22 € contre 474 840 € en 2018.

L'épargne nette permet d'autofinancer les investissements futurs et est calculée à partir de l'épargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette. Elle s'établit pour 2019 à 364 085 € contre 268 405 € 2018.

Evolution de l'épargne nette depuis 2014

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<u>Epargne nette</u>	128 617	841 228	1 127 528	1 200 643	268 405	364 085

Endettement : L'encours de la dette du budget principal au 31 décembre 2019 s'élevait à 4 456 409,29 € contre 4 834 490,63 € au 31 décembre 2018. L'encours de cette dette par habitant est de 690,49 € /hab et reste inférieur à l'encours moyen national des communes de la même strate démographique (841 € /hab).

S'agissant du résultat net global consolidé analysé et pris en compte par la Chambre Régionale des Comptes (budget principal + budgets annexes), celui-ci est excédentaire de 2 037 920,65 € et s'établit comme suit :

Nature du budget	Résultats bruts	Solde des Restes à réaliser	Résultats nets
Budget principal	-625 829,15	958 672,80	332 843,65
Budget annexe de l'eau	1 580 397,43	165 339,98	1 745 737,41
Budget annexe du SPANC	-6 681,46	0,00	-6 681,46
Budget annexe Pompes Funèbres	7 218,31	0,00	7 218,31
Budget annexe du lotissement Petite Plair	-41 197,26	0,00	-41 197,26
Résultats consolidés	913 907,87	1 124 012,78	2 037 920,65

En conclusion, les caractéristiques principales se dégageant de la gestion 2019 pour le budget principal peuvent se résumer par les points suivants :

- ↳ des dépenses réelles de fonctionnement en hausse de 8,16 % par rapport à 2018
- ↳ des recettes réelles de fonctionnement 2019 en hausse de 10,43 % par rapport à 2018
- ↳ un résultat cumulé des deux sections en très forte baisse par rapport à l'exercice 2018.
- ↳ des dépenses d'équipement en sensible hausse (+37,24 %) par rapport à 2018.
- ↳ une amélioration des ratios d'épargne et notamment de l'épargne nette (le ratio le plus significatif) qui passe de 268 405 € en 2018 à 364 085 € en 2019. L'amélioration de ce ratio s'explique par la hausse plus rapide des recettes de fonctionnement par rapport aux dépenses.

- ↳ un endettement qui reste maîtrisé : le ratio d'endettement de la Commune est inférieur aux communes de même catégorie démographique du département.

Pour le vote de ce compte administratif 2019 par chapitre, il vous est demandé de vous reporter aux tableaux de synthèse par section (fonctionnement et investissement) présents dans ce rapport.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir délibérer et d'approuver le compte administratif 2019 du budget principal de la Ville, présenté ci-dessus au niveau du chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20200716-DCM09-160720-
DE
Date de télétransmission : 30/07/2020
Date de réception préfecture : 30/07/2020

S'agit du Compte Administratif, conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, Monsieur le Maire quitte la séance, et ne prend pas part au vote. La présidence est assurée par la 1^{ère} adjointe, Madame IGOUFE Sabine.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal, par **20 voix POUR** (Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe - Jean Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint - Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe - Joan DORO 4^{ème} adjoint - Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe - Jean Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint - Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe - François FRUTEAU DE LACLOS 8^{ème} adjoint - Sonia ALBUFFY conseillère municipale - Frédéric AZOR conseiller municipal - Micheline CLAIN conseillère municipale - Erick BOYER conseiller municipal - Sabrina HOARAU conseillère municipale - Alain RIVIERE conseiller municipal - Lucay CHEVALIER conseiller municipal - Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale - Mickaël PAYET conseiller municipal - Elisabeth BAGNY conseillère municipale - Victorien JUSTINE conseiller municipal) et **8 CONTRE** (Sophie ARZAL conseillère municipale - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale - Yannick BOYER conseiller municipal - Sylvie LEGER conseillère municipale - Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Jean-Yves VACHER conseiller municipal)

APPROUVE le compte administratif 2019 du budget principal de la Ville, présenté ci-dessus au niveau du chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres.

AUTORISE le maire ou en son absence, l'élu délégué, à effectuer toutes les démarches y afférentes.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,

Le Maire,

  Johnny PAYET

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20200716-DCM09-160720-
DE
Date de télétransmission : 30/07/2020
Date de réception préfecture : 30/07/2020

